

Les subventions communales sont cumulables  
entre elles, sauf mention contraire, ainsi  
qu'avec celles de la Confédération et du Canton.



## Subventions énergie et biodiversité en Ville de Nyon



### Contact & informations

#### Energie

Tél. 022 316 45 26  
energie@nyon.ch



SUBVENTIONS  
Energie

#### Biodiversité

Tél. 022 316 42 90  
environnement@nyon.ch



SUBVENTIONS  
Biodiversité

[nyon.ch/demarches](http://nyon.ch/demarches)

[www.nyon.ch](http://www.nyon.ch)



**Profitez de nos  
aides financières !**

Depuis chez soi, chacun peut contribuer à réduire  
son impact et renforcer la biodiversité.

Dans la continuité de son plan d'actions  
biodiversité 2030, la Ville de Nyon soutient les  
démarches individuelles en faveur de la nature  
et de la sobriété énergétique.



[www.nyon.ch](http://www.nyon.ch)

## Subventions biodiversité

Face au déclin de la biodiversité, la Ville de Nyon s'engage à soutenir ses habitants à la mise en place de projets en faveur de la biodiversité. Un projet peut être constitué d'un ou plusieurs types d'objets.

### Aménagements en faveur de la biodiversité

- Plantations de haies, arbres et fruitiers indigènes
- Remplacement des haies envahissantes
- Aménagement d'un étang
- Végétalisation et mise en place de prairies
- Système de récupération des eaux de pluie
- Installation de murs de pierres sèches
- Soins aux arbres

**Prise en charge :** **30% du coût des travaux**  
(Minimum CHF 500.-, maximum CHF 5'000.-)

### Formation en biodiversité et plantes comestibles

**Prise en charge :** **Jusqu'à 100.- par candidat**

### Conseils professionnels

**Prise en charge :** **Jusqu'à 400.- par visite**

### Nichoirs et hôtels à insectes

**Prise en charge :** **Jusqu'à 100%**

## Subventions énergie

### Programme « Chauffez Renouvelable »

Avec le conseil incitatif « Chauffez renouvelable », un.e spécialiste de l'énergie visite votre bâtiment et vous conseille sur toutes les possibilités de remplacement de votre chauffage vers un système durable adapté. [www.chauffagerenouvelable.ch](http://www.chauffagerenouvelable.ch)

**Prise en charge :** **100%**

### Evaluation énergétique CECB+

La Suisse doit 40% de sa consommation d'énergie et près d'un tiers de ses rejets de CO<sub>2</sub> à son parc immobilier. En effectuant l'audit énergétique CECB+ d'un bâtiment, vous participez activement à une transition responsable en bénéficiant de recommandations pour rénover et améliorer votre bâtiment.

**Prise en charge :** **Jusqu'à 75%**  
(Maximum CHF 2'500.-)

### Capteurs solaires photovoltaïques

Vous souhaitez produire vous-même une énergie renouvelable et respectueuse de l'environnement ? Afin de soutenir la production d'énergie renouvelable, la Ville de Nyon et la Confédération offrent un soutien financier aux projets d'installation de capteurs solaires photovoltaïques sur le territoire communal.

**Prise en charge :** **Jusqu'à 35%**  
(Maximum CHF 15'000.-)

### Bon à savoir

Le cadastre solaire vous renseigne sur le potentiel photovoltaïque de votre toiture :  
> <https://apps.sitg-lab.ch/solaire/>